Michel de Montaigne

# Essays

**Book 2 · Chapter 27**

Original text in Middle French (1595, Public domain) · Last updated on January 15, 2025

HyperEssays is a project to create a modern and accessible online edition of the *Essays* of Michel de Montaigne. More information at www.hyperessays.net

GOURNAY-2-27-20250118-141139

# Couardise mere de la cruauté

a J'ay souvent ouy dire, que la couardise est mere de la cruauté : b Et si ay par experience apperçeu, que cette aigreur, & aspreté de courage malitieux & inhumain, s'accompaigne coustumierement de mollesse feminine : J'en ay veu des plus cruels, subjets à pleurer aiseement, & pour des causes frivoles. Alexandre tyran de Pheres, ne pouvoit souffrir d'ouyr au theatre le jeu des tragedies, de peur que ses citoyens ne le vissent gemir aux malheurs d'Hecuba, & d'Andromache, luy qui sans pitié faisoit cruellement meurtrir tant de gens tous les jours. Seroit-ce foiblesse d'ame qui les rendist ainsi ployables à toutes extremitez ? a La vaillance (de qui c'est l'effect de s'exercer seulement contre la resistance,

a *Nec nisi bellantis gaudet ceruice iuuenci)*

a s'arreste à voir l'ennemy à sa mercy : Mais la pusillanimité, pour dire qu'elle est aussi de la feste, n'ayant peu se mesler à ce premier rolle, prend pour sa part le second, du massacre & du sang. Les meurtres des victoires, s'exercent ordinairement par le peuple, & par les officiers du bagage : Et ce qui fait voir tant de cruautez inouies aux guerres populaires, c'est que cette canaille de vulgaire s'aguerrit, & se gendarme, à s'ensanglanter jusques aux coudes, & deschiqueter un corps à ses pieds, n'ayant resentiment d'autre vaillance.

b *Et lupus & turpes instant morientibus ursi,*
*Et quæcunque minor nobilitate fera est.*

a Comme les chiens couards, qui deschirent en la maison, & mordent les peaux des bestes sauvages, qu'ils n'ont osé attaquer aux champs. Qu'est-ce qui faict en ce temps, nos querelles toutes mortelles ? & que là où nos peres avoyent quelque degré de vengeance, nous commençons à cette heure par le dernier : & ne se parle d'arrivee que de tuer ? Qu'est-ce, si ce n'est couardise ? Chacun sent bien, qu'il y a plus de braverie & desdain, à battre son ennemy, qu'à l'achever, & de le faire bouquer, que de le faire mourir : D'avantage que l'appetit de vengeance s'en assouvit & contente mieux : car elle ne vise qu'à donner ressentiment de soy. Voyla pourquoy, nous n'attaquons pas une beste, ou une pierre, quand elle nous blesse, d'autant qu'elles sont incapables de sentir nostre revenche : Et de tuer un

homme, c'est le mettre à l'abry de nostre offense. b Et tout ainsi comme Bias crioit à un meschant homme ; Je sçay que tost ou tard tu en seras puny, mais je crains que je ne le voye pas : Et plaignoit les Orchomeniens, de ce que la penitence que Lyciscus eut de la trahison contre eux commise, venoit en saison, qu'il n'y avoit personne de reste, de ceux qui en avoient esté interessez, & ausquels devoit toucher le plaisir de cette penitence. Tout ainsin est à plaindre la vengeance, quand celuy envers lequel elle s'employe, pert le moyen de la souffrir : Car comme le vengeur y veut voir, pour en tirer du plaisir, il faut que celuy sur lequel il se venge, y voye aussi, pour en recevoir du desplaisir, & de la repentance. a Il s'en repentira, disons nous. Et pour luy avoir donné d'une pistolade en la teste, estimons nous qu'il s'en repente ? Au rebours, si nous nous en prenons garde, nous trouverons qu'il nous fait la moue en tombant : Il ne nous en sçait pas seulement mauvais gré, c'est bien loing de s'en repentir. c Et luy prestons le plus favorable de touts les offices de la vie, qui est de le faire mourir promptement & insensiblement. a Nous sommes à conniller, à trotter, & à fuir les officiers de la justice, qui nous suyvent : & luy est en repos. Le tuer, est bon pour eviter l'offense à venir, non pour venger celle qui est faicte. c C'est une action plus de crainte, que de braverie : de precaution, que de courage : de defense, que d'entreprinse. a Il est apparent que nous quittons par là, & la vraye fin de la vengeance, & le soing de nostre reputation : Nous craignons, s'il demeure en vie, qu'il nous recharge d'une pareille. c Ce n'est pas contre luy, c'est pour toy, que tu t'en deffais. c Au Royaume de Narsingue cet expedient nous demoureroit inutile : Là, non seulement les gents de guerre, mais aussi les artisans, demeslent leurs querelles à coups d'espee. Le Roy ne refuse point le camp à qui se veut battre : & assiste, quand ce sont personnes de qualité : estrenant le victorieux d'une chaisne d'or : mais pour laquelle conquerir, le premier, à qui il en prend envie, peut venir aux armes avec celuy qui la porte. Et pour s'estre desfaict d'un combat, il en a plusieurs sur les bras. a Si nous pensions par vertu estre tousjours maistres de nostre ennemy, & le gourmander à nostre poste, nous serions bien marris qu'il nous eschappast, comme il faict en mourant : Nous voulons vaincre plus seurement qu'honorablement. c Et cherchons plus la fin, que la gloire, en nostre querelle. Asinius Pollio, pour un honneste homme moins excusable, representa une erreur pareille : qui ayant escript des invectives contre Plancus, attendoit qu'il fust mort, pour les publier. C'estoit faire la figue à un aveugle, & dire des pouilles à un sourd, & offenser un homme sans sentiment plustost que d'encourir le hazard de son ressentiment. Aussi disoit on pour luy, que ce n'estoit qu'aux lutins de luitter les morts. Celuy qui attend à veoir trespasser l'Autheur, duquel il veut combattre les escrits, que dit-il, sinon qu'il est foible & noisif ? c On disoit à Aristote, que quelqu'un avoit mesdit de luy : Qu'il face plus (dit-il) qu'il me fouette, pourveu que je n'y soy pas. a Nos peres se contentoient de revencher un' injure par un démenti, un démenti par un coup, & ainsi par ordre : Ils estoient assez valeureux pour ne craindre pas leur adversaire, vivant, & outragé : Nous tremblons de frayeur, tant que nous le voyons en pieds. Et qu'il soit ainsi, nostre belle pratique d'aujourdhuy, porte elle pas de poursuyvre à mort, aussi bien celuy que nous avons offensé, que celuy qui nous a offensez ? b C'est aussi une espece de lascheté, qui a introduit en nos combats singuliers, cet usage, de nous accompaigner de seconds, & tiers, & quarts. C'estoient anciennement des duels, ce sont à ceste heure rencontres, & batailles. La solitude faisoit peur aux premiers qui l'inventerent : c *Quum in se cuique minimum fiduciæ esset.* b Car

naturellement quelque compagnie que ce soit, apporte confort, & soulagement au danger. On se servoit anciennement de personnes tierces, pour garder qu'il ne s'y fist desordre & desloyauté, c & pour tesmoigner de la fortune du combat. b Mais depuis qu'on a pris ce train, qu'ils s'engagent eux mesmes, quiconque y est convié, ne peut honnestement s'y tenir comme spectateur, de peur qu'on ne luy attribue, que ce soit faute ou d'affection, ou de cœur. b Outre l'injustice d'une telle action, & vilainie, d'engager à la protection de vostre honneur, autre valeur & force que la vostre, je trouve du desadvantage à un homme de bien, & qui pleinement se fie de soy, d'aller mesler sa fortune, à celle d'un second : chacun court assez de hazard pour soy, sans le courir encore pour un autre : & a assez à faire à s'asseurer en sa propre vertu, pour la deffense de sa vie, sans commettre chose si chere en mains tierces. Car s'il n'a esté expressement marchandé au contraire, des quatre, c'est une partie liee. Si vostre second est à terre, vous en avez deux sus les bras, avec raison. Et de dire que c'est supercherie, elle l'est voirement : comme de charger bien armé, un homme qui n'a qu'un tronçon d'espee ; ou tout sain, un homme qui est desja fort blessé : Mais si ce sont avantages, que vous ayez gaigné en combatant, vous vous en pouvez servir sans reproche : La disparité & inegalité ne se poise & considere, que de l'estat en quoy se commence la meslee : du reste prenez vous en à la fortune : Et quand vous en aurez tout seul, trois sur vous, vos deux compagnons s'estants laissez tuer, on ne vous fait non plus de tort, que je ferois à la guerre, de donner un coup d'espee à l'ennemy, que je verrois attaché à l'un des nostres, de pareil avantage. La nature de la societé porte, où il y a trouppe contre trouppe (comme où nostre Duc d'Orleans, deffia le Roy d'Angleterre Henri, cent contre cent : c trois cents contre autant, comme les Argiens contre les Lacedemoniens : trois à trois, comme les Horatiens contre les Curiatiens) b Que la multitude de chasque part, n'est consideree que pour un homme seul : Par tout où il y a compagnie, le hazard y est confus & meslé. b J'ay interest domestique à ce discours. Car mon frere sieur de Matecoulom, fut convié à Rome, à seconder un gentil-homme qu'il ne connoissoit guere, lequel estoit deffendeur, & appellé par un autre : En ce combat, il se trouva de fortune avoir en teste, un qui luy estoit plus voisin & plus conneu (je voudrois qu'on me fist raison de ces loix d'honneur, qui vont si souvent chocquant & troublant celles de la raison) Apres s'estre desfaict de son homme, voyant les deux maistres de la querelle, en pieds encores, & entiers, il alla descharger son compagnon. Que pouvoit-il moins ? devoit-il se tenir coy, & regarder deffaire, si le sort l'eust ainsi voulu, celuy pour la deffence duquel, il estoit là venu ? Ce qu'il avoit fait jusques alors, ne servoit rien à la besongne : la querelle estoit indecise. La courtoisie que vous pouvez, & certes devez faire à vostre ennemy, quand vous l'avez reduict en mauvais termes, & à quelque grand desadvantage, je ne vois pas comment vous la puissiez faire, quand il va de l'interest d'autruy, où vous n'estes que suivant, où la dispute n'est pas vostre. Il ne pouvoit estre ny juste, ny courtois, au hazard de celuy auquel il s'estoit presté : Aussi fut-il delivré des prisons d'Italie, par une bien soudaine & solemne recommandation de nostre Roy. b Indiscrette nation ! Nous ne nous contentons pas de faire sçavoir nos vices, & folies, au monde, par reputation : nous allons aux nations estrangeres, pour les leur faire voir en presence. Mettez trois François aux deserts de Lybie, ils ne seront pas un mois ensemble, sans se harceler & esgratigner : Vous diriez que cette peregrination, est une partie dressee, pour donner aux estrangers le plaisir de nos tragedies : &

le plus souvent à tels, qui s'esjouissent de nos maux, & qui s'en moquent. b Nous allons apprendre en Italie à escrimer : c & l'exerçons aux despens de nos vies, avant que de le sçavoir. b Si faudroit-il suivant l'ordre de la discipline, mettre la theorique avant la practique. Nous trahissons nostre apprentissage :

b *Primitiæ iuuenum miseræ, bellíque futuri*
*Dura rudimenta.*

b Je sçay bien que c'est un art c utile à sa fin (au duel des deux Princes, cousins germains, en Espaigne, le plus vieil, dit Tite Live, par l'addresse des armes & par ruse, surmonta facilement les forces estourdies du plus jeune) & comme j'ay connu par experience, b duquel la connoissance a grossi le cœur à aucuns, outre leur mesure naturelle : Mais ce n'est pas proprement vertu, puis qu'elle tire son appuy de l'addresse, & qu'elle prend autre fondement que de soy-mesme. L'honneur des combats consiste en la jalousie du courage, non de la science : Et pourtant ay-je veu quelqu'un de mes amis, renommé pour grand maistre en cet exercice, choisir en ses querelles, des armes, qui luy ostassent le moyen de cet advantage : & lesquelles dépendoient entierement de la fortune, & de l'asseurance : à fin qu'on n'attribuast sa victoire, plustost à son escrime, qu'à sa valeur : Et en mon enfance, la noblesse fuyoit la reputation de bon escrimeur comme injurieuse : & se desroboit pour l'apprendre, comme mestier de subtilité, desrogeant à la vraye & naifve vertu.

b *Non schivar, non parar, non ritirarsi,*
*Voglion costor, ne qui destrezza ha parte,*
*Non danno i colpi finti hor pieni, hor scarsi,*
*Toglie l'ira e il furor l'uso de l'arte,*
*Odi le spade horribilmente urtarsi*
*A mezzo, il ferro il pie d'orma non parte,*
*Sempre è il pie fermo, è la man sempre in moto,*
*Ne scende taglio in van ne punta à voto.*

b Les buttes, les tournois, les barrieres, l'image des combats guerriers, estoient l'exercice de nos peres : Cet autre exercice, est d'autant moins noble, qu'il ne regarde qu'une fin privee : Qui nous apprend à nous entreruiner, contre les loix & la justice : & qui en toute façon, produict tousjours des effects dommageables. Il est bien plus digne & mieux seant, de s'exercer en choses qui asseurent, non qui offensent nostre police, qui regardent la publique seurté & la gloire commune. b Publius Rutilius Consus fut le premier qui instruisit le soldat, à manier ses armes par addresse & science, qui conjoignit l'art à la vertu : non pour l'usage de querelle privee, ce fut pour la guerre & querelles du peuple Romain. c Escrime populaire & civile. Et outre l'exemple de Cæsar, qui ordonna aux siens de tirer principalement au visage des gensdarmes de Pompeius en la bataille de Pharsale : Mille autres chefs de guerre se sont ainsi advisez, d'inventer nouvelle forme d'armes, nouvelle forme de frapper & de se couvrir, selon le besoin de l'affaire present. b Mais tout ainsi que Philopœmen condamna la lucte, en quoy il excelloit, d'autant que les preparatifs qu'on employoit à cet exercice, estoient divers à ceux, qui appartiennent à la discipline militaire, à laquelle seule il estimoit les gens d'honneur se devoir amuser : il me semble aussi, que cette adresse à quoy on façonne ses membres, ces destours & mouvements, à quoy on dresse

la jeunesse, en cette nouvelle eschole, sont non seulement inutiles, mais contraires plustost, & dommageables à l'usage du combat militaire : c Aussi y employent communement nos gents, des armes particulieres, & peculierement destinees à cet usage. Et j'ay veu, qu'on ne trouvoit guere bon, qu'un gentil-homme, convié à l'espee & au poignard, s'offrist en equipage de gendarme. Ny qu'un autre offrist d'y aller avec sa cappe, au lieu du poignard. Il est digne de consideration, que Lachez, en Platon, parlant d'un apprentissage de manier les armes, conforme au nostre, dit n'avoir jamais de cette eschole veu sortir nul grand homme de guerre, & nommément des maistres d'icelle. Quant à ceux-là, nostre experience en dit bien autant. Du reste aumoins pouvons nous tenir que ce sont suffisances de nulle relation & correspondance. Et en l'institution des enfans de sa police, Platon interdit les arts de mener les poings, introduittes par Amycus & Epeius : & de lucter, par Antæus & Cecyo : par ce qu'elles ont autre but, que de rendre la jeunesse apte au service bellique, & n'y conferent point. b Mais je m'en vois un peu bien à gauche de mon theme. a L'Empereur Maurice, estant adverty par songes, & plusieurs prognostiques, qu'un Phocas, soldat pour lors inconnu, le devoit tuer : demandoit à son gendre Philippus, qui estoit ce Phocas, sa nature, ses conditions & ses mœurs : & comme entre autre chose Philippus luy dict, qu'il estoit lasche & craintif, l'Empereur conclud incontinent par là, qu'il estoit donc meurtrier & cruel. Qui rend les Tyrans si sanguinaires ? c'est le soing de leur seurté, & que leur lasche cœur, ne leur fournit d'autres moyens de s'asseurer, qu'en exterminant ceux qui les peuvent offenser, jusques aux femmes, de peur d'une esgratigneure.

b *Cuncta ferit dum cuncta timet.*

c Les premieres cruautez s'exercent pour elles mesmes : de là s'engendre la crainte d'une juste revanche, qui produit apres une enfileure de nouvelles cruautez, pour les estouffer les unes par les autres. Philippus Roy de Macedoine, celuy qui eust tant de fusees à demesler avec le peuple Romain, agité de l'horreur des meurtres commis par son ordonnance : ne se pouvant resoudre contre tant de familles, en divers temps offensees : print party de se saisir de tous les enfants de ceux qu'il avoit fait tuer, pour de jour en jour les perdre l'un apres l'autre, & ainsi establir son repos. c Les belles matieres siesent bien en quelque place qu'on les seme. Moy, qui ay plus de soin du poids & utilité des discours, que de leur ordre & suite, ne doy pas craindre de loger icy un peu à l'escart, une tresbelle histoire. Quand elles sont si riches de leur propre beauté, & se peuvent seules trop soustenir, je me contente du bout d'un poil, pour les joindre à mon propos. Entre les autres condamnez par Philippus, avoit esté un Herodicus, prince des Thessaliens. Apres luy, il avoit encore depuis fait mourir ses deux gendres, laissants chacun un fils bien petit. Theoxena & Archo estoient les deux vefves. Theoxena ne peut estre induicte à se remarier, en estant fort poursuivie. Archo espousa Poris, le premier homme d'entre les Æniens, & en eut nombre d'enfants, qu'elle laissa tous en bas aage. Theoxena, espoinçonnee d'une charité maternelle envers ses nepveux, pour les avoir en sa conduite & protection, espousa Poris. Voicy venir la proclamation de l'Edict du Roy. Cette courageuse mere, se deffiant & de la cruauté de Philippus, & de la licence de ses satellites envers cette belle & tendre jeunesse, osa dire, qu'elle les tueroit plustost de ses mains, que de les rendre. Poris effrayé de cette protestation, luy

promet de les desrober, & emporter à Athenes, en la garde d'aucuns siens hostes fidelles. Ils prennent occasion d'une feste annuelle, qui se celebroit à Ænie en l'honneur d'Æneas, & s'y en vont. Ayants assisté le jour aux ceremonies & banquet publique, la nuict ils s'escoulent en un vaisseau preparé, pour gaigner païs par mer. Le vent leur fut contraire : & se trouvans l'endemain à la veuë de la terre, d'où ils avoient desmaré, furent suyvis par les gardes des ports. Au joindre, Poris s'embesoignant à haster les mariniers pour la fuitte, Theoxena forcenée d'amour & de vengeance, se rejettant à sa premiere proposition, fait apprest d'armes & de poison, & les presentant à leur veuë : Or sus mes enfants, la mort est meshuy le seul moyen de vostre defense & liberté, & sera matiere aux Dieux de leur saincte justice : ces espées traictes, ces couppes pleines vous en ouvrent l'entrée : Courage. Et toy mon fils, qui es plus grand, empoigne ce fer, pour mourir de la mort plus forte. Ayants d'un costé ceste vigoureuse conseillere, les ennemis de l'autre, à leur gorge, ils coururent de furie chacun à ce qui luy fut le plus à main : Et demy morts furent jettez en la mer. Theoxena fiere d'avoir si glorieusement pourveu à la seureté de tous ses enfans : accollant chaudement son mary : Suyvons ces garçons, mon amy, & jouyssons de mesme sepulture avec eux. Et se tenants ainsi embrassez, se precipiterent : de maniere que le vaisseau fut ramené à bord, vuide de ses maistres. a Les tyrans pour faire tous les deux ensemble, & tuer, & faire sentir leur colere, ils ont employé toute leur suffisance, à trouver moyen d'alonger la mort. Ils veulent que leurs ennemis s'en aillent : mais non pas si viste, qu'ils n'ayent loisir de savourer leur vengeance. Là dessus ils sont en grand' peine : car si les tourmens sont violents, ils sont cours : s'ils sont longs, ils ne sont pas assez douloureux à leur gré : les voyla à dispenser leurs engins. Nous en voyons mille exemples en l'antiquité ; & je ne sçay si sans y penser, nous ne retenons pas quelque trace de cette barbarie. a Tout ce qui est au de-là de la mort simple, me semble pure cruauté : Nostre justice ne peut esperer, que celuy que la crainte de mourir & d'estre decapité, ou pendu, ne gardera de faillir ; en soit empesché, par l'imagination d'un feu languissant, ou des tenailles, ou de la rouë. Et je ne sçay cependant, si nous les jettons au desespoir : Car en quel estat peut estre l'ame d'un homme, attendant vingt-quatre heures la mort, brisé sur une rouë, ou à la vieille façon cloué à une croix ? Josephe recite, que pendant les guerres des Romains en Judée, passant où lon avoit crucifié quelques Juifs, trois jours y avoit, il reconneut trois de ses amis, & obtint de les oster de-là ; les deux moururent, dit-il, l'autre vescut encore depuis. c Chalcondyle homme de foy, aux memoires qu'il a laissé des choses advenuës de son temps, & pres de luy, recite pour extreme supplice, celuy que l'Empereur Mechmed pratiquoit souvent, de faire trancher les hommes en deux parts, par le faux du corps, à l'endroit du diaphragme, & d'un seul coup de simeterre : d'où il arrivoit, qu'ils mourussent comme de deux morts à la fois : & voyoit-on, dit-il, l'une & l'autre part pleine de vie, se demener long temps apres pressée de tourment. Je n'estime pas, qu'il y eust grand' souffrance en ce mouvement. Les supplices plus hideux à voir, ne sont pas tousjours les plus forts à souffrir. Et trouve plus atroce ce que d'autres historiens en recitent contre des Seigneurs Epirotes, qu'il les feit escorcher par le menu, d'une dispensation si malicieusement ordonnée, que leur vie dura quinze jours à cette angoisse. c Et ces deux autres : Crœsus ayant faict prendre un Gentil-homme favori de Pantaleon son frere, le mena en la boutique d'un foullon, où il le feit gratter & carder, à coups de cardes & peignes de ce mestier, jusques à ce qu'il en mourut.

George Sechel chef de ces païsans de Polongne, qui soubs tiltre de la Croysade, firent tant de maux, deffaict en bataille par le Vayvode de Transsilvanie, & prins, fut trois jours attaché nud sur un chevalet : exposé à toutes les manieres de tourmens que chacun pouvoit apporter contre luy : pendant lequel temps on fit jeusner plusieurs autres prisonniers. En fin, luy vivant & voyant, on abbreuva de son sang Lucat son cher frere, & pour le salut duquel seul il prioit, tirant sur soy toute l'envie de leurs meffaits : & fit on paistre vingt de ses plus favoris Capitaines, deschirans à belles dents sa chair, & en engloutissants les morceaux. Le reste du corps, & parties du dedans, luy expiré, furent mises bouillir, qu'on fit manger à d'autres de sa suitte.